

CDMSI(2026)09
26 August 2026

COMITÉ DIRECTEUR SUR LES MÉDIAS ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

(CDMSI)

29^e Réunion plénière

17-19 juin 2025

RAPPORT DE LA RÉUNION

1. Ouverture de la réunion

Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information ([CDMSI](#)) a tenu sa 29^e réunion plénière en format hybride, à Strasbourg et en ligne, du 17 au 19 juin 2026. La Présidente, Mme Aikaterini Polyzou (Grèce), a souhaité la bienvenue aux membres, aux observateurs et aux participants. Elle a présenté M. Roberto Olla, Chef du Service des institutions démocratiques et des libertés, au sein de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, qui a prononcé le discours d'ouverture.

M. Olla a mis l'accent sur les travaux en cours du comité concernant les documents qui devraient être adoptés ou approuvés d'ici 2027, notamment le projet de recommandation sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne, la note d'orientation sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur des plateformes, l'étude sur la manière dont les réseaux sociaux et autres plateformes influencent l'opinion et l'action, ainsi que le guide pratique sur la mise en place de médias de service public indépendants, durables et pluralistes.

Il a encouragé le CDMSI à participer activement aux travaux de ses deux comités d'experts subordonnés, soulignant l'intérêt d'une implication précoce pour orienter et superviser les livrables. Il a salué la pratique bien établie des consultations ouvertes et du suivi continu des instruments normatifs adoptés, mettant en avant les efforts visant à recenser et à diffuser les bonnes pratiques dans des domaines tels que les discours de haine, la diffamation et les poursuites abusives (SLAPP).

Saluant les récents événements couronnés de succès, notamment ceux organisés dans le cadre de la campagne « [Les journalistes comptent](#) », il a remercié les présidences moldave et monégasque du Comité des ministres, respectivement, pour leur soutien. Il a souligné l'alignement des travaux du CDMSI sur le [Nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#), dont la pertinence a été encore renforcée par le rapport annuel 2026 du Secrétaire général intitulé « [Le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe à l'heure de la rupture](#) ». Abordant les travaux futurs, il a exhorté le Comité directeur à rester tourné vers l'avenir, en réaffirmant les valeurs fondamentales de l'Organisation et en encourageant la poursuite des efforts visant à renforcer la résilience et la sécurité démocratiques.

2. Adoption de l'ordre du jour et du déroulement des travaux

Le CDMSI a adopté l'ordre du jour de la réunion, disponible à l'annexe 1. La liste des participants et les informations relatives à la répartition par genre figurent à l'annexe 2.

3. Élaboration de normes – État d'avancement des travaux des comités d'experts du CDMSI

3.1. Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne ([MSI-ePLU](#))

Aneta Gonța (République de Moldova), Présidente du Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne ([MSI-ePLU](#)), a rendu compte des résultats de la première réunion du MSI-ePLU, qui s'est tenue en format hybride les 3 et 4 mars 2026 à Strasbourg. Elle a informé le CDMSI de son élection à la présidence, Marko Milosavljević ayant été élu vice-président. Le MSI-ePLU a nommé Elda Brogi et Damian Tambini, co-rapporteurs chargés de la rédaction, ainsi que Fenna van Haeften (Pays-Bas) et Konstantina Bania, respectivement, rapporteurs pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour les droits de l'enfant et de la jeunesse. Elle a présenté le calendrier convenu par le MSI-ePLU, qui est chargé d'élaborer un projet de recommandation sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne d'ici fin 2027. Un premier projet complet sera préparé et distribué pour discussion lors de la séance plénière de la CDMSI en décembre 2026.

Les corapporteurs chargés de la rédaction ont présenté un plan préliminaire du futur livrable, soulignant que, si la notion et les principes du pluralisme des médias énoncés dans les instruments du Conseil de l'Europe restent valables, le cadre réglementaire doit être actualisé pour tenir compte des changements structurels intervenus dans l'écosystème médiatique. Ils ont noté la nécessité de clarifier les rôles et les risques liés aux nouveaux acteurs tels que les plateformes en ligne, les outils d'IA générative et les courtiers en données, et de proposer des mesures correctives appropriées sur le plan structurel et comportemental. La structure proposée et les éléments clés du projet de recommandation ont fait l'objet d'un débat.

Le CDMSI a pris note du [rapport de la première réunion](#) du MSI-ePLU et a procédé à un échange de vues sur le plan préliminaire. Les membres se sont félicités des travaux engagés et ont appelé à l'adoption d'une terminologie claire ainsi que d'orientations pratiques en

matière de politique et de réglementation. Ils ont également souligné l'importance capitale de l'accès du public médias d'intérêt général et des régimes de mise en avant y associés, y compris s'agissant des médias de service public. Ils ont en outre insisté sur la nécessité d'aborder la relation entre le pluralisme, la curation algorithmique et les contenus générés par l'IA.

Le CDMSI a invité ses membres, participants et observateurs à apporter toute contribution à ce projet avant le 15 juillet 2026.

3.2. Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes ([MSI-eREG](#))

Stephanie Comey, Présidente [du Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes](#) (MSI-eREG), a présenté les résultats de la [première réunion](#) du Comité, qui s'est tenue les 26 et 27 mars 2026, et a présenté les grandes lignes de la future note d'orientation sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes, qui doit être élaborée d'ici fin 2027. Elle a expliqué que ce futur instrument vise à fournir des orientations pratiques et opérationnelles aux États membres et aux régulateurs des médias, en s'appuyant sur les normes existantes du Conseil de l'Europe, tout en répondant aux défis posés par les environnements médiatiques basés sur les plateformes. Elle a présenté les grandes lignes de la structure proposée pour la note d'orientation et ses domaines clés, notamment l'indépendance et l'efficacité des régulateurs, la gouvernance des plateformes et les risques systémiques, la coopération transfrontalière et la compétence juridictionnelle, la curation algorithmique, les pouvoirs réglementaires et la réglementation fondée sur des données probantes. Elle a également présenté la feuille de route envisagée pour les travaux du comité.

Les membres du CDMSI ont salué les travaux du MSI-eREG ainsi que leur orientation pratique, et ont échangé sur les formes de coopération envisagées entre les autorités de régulation et les autres parties prenantes concernées, sur le champ d'application de la future note d'orientation et sur son rapport avec les normes pertinentes existantes. Ils ont également souligné l'importance d'aborder les questions de coopération transfrontalière, de compétence juridictionnelle, de curation algorithmique, de pluralisme des médias et du rôle des « gardiens » du numérique.

Le CDMSI a invité ses membres, participants et observateurs à apporter toute contribution au plan préliminaire avant le 15 juillet 2026.

4. Échange avec la Commission européenne, DG CONNECT

Raffaele Di Giovanni Bezzi, chargé des questions juridiques et politiques au sein de l'Unité «Politique des services audiovisuels et des médias» de la Direction générale des réseaux de communication, des contenus et des technologies (DG CONNECT) de la Commission européenne, a présenté un aperçu des évolutions récentes de la politique de l'Union européenne en matière de services de médias. Il a mis en évidence un transfert significatif des recettes publicitaires des environnements hors ligne vers les environnements en ligne,

qui menace la pérennité d'une presse pluraliste. Il a souligné que la Directive «Services de médias audiovisuels» ([AVMSD](#)) et le Règlement européen sur la liberté des médias ([EMFA](#)) partagent un double objectif - garantir le fonctionnement du marché intérieur tout en soutenant la liberté et le pluralisme des médias - et sont complémentaires d'instruments tels que le Règlement sur les services numériques ([DSA](#)). Il a ensuite présenté la révision prévue de la directive AVMSD, articulée autour de quatre piliers : le champ d'application et la mise en œuvre ; les communications commerciales audiovisuelles ; la protection des téléspectateurs et des mineurs ; et la diversité des médias. Il a conclu par un aperçu des principales dispositions de l'EMFA, notamment la protection des journalistes, l'indépendance des médias de service public, la transparence du marché et la création du [Conseil européen des services de médias](#).

La discussion qui a suivi a porté sur la nécessité d'assurer une coopération régulière entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe sur ces questions, l'importance de prendre en compte les plateformes de partage de vidéos et les réseaux sociaux dans le cadre de la révision de la Directive «Services de médias audiovisuels», notamment en ce qui concerne la protection des mineurs, l'interaction entre la Directive «Services de médias audiovisuels» et le Règlement sur les services numériques, ainsi que l'extension éventuelle des règles de mise en avant à toutes les catégories de médias.

5. Travaux normatifs - autres livrables attendus

Guide pratique sur la mise en place de médias de service public (PSM) indépendants, durables et pluralistes

Le Secrétariat a informé le CDMSI de l'avancement des travaux de préparation du Guide pratique sur la mise en place de médias de service public (MSP) indépendants, durables et pluralistes, actuellement rédigé par Marius Dragomir et Tanja Kerševan, consultants. Il a été rappelé que ce guide vise à traduire les normes existantes du Conseil de l'Europe en orientations pratiques à l'intention des États membres pour leur permettre de relever les défis en constante évolution auxquels sont confrontés les MSP. M. Dragomir a présenté le plan détaillé du guide, en exposant sa structure proposée et ses principaux axes thématiques, notamment la gouvernance et l'indépendance institutionnelle, le financement durable, la valeur publique, la transformation numérique, les évolutions technologiques et l'engagement du public. Le CDMSI a également été informé du calendrier prévu, comprenant une consultation d'experts prévue en septembre 2026 et la préparation d'un premier projet qui sera examiné par le CDMSI lors de sa prochaine réunion plénière.

Il a également été précisé que le guide ne prescrirait pas un modèle de gouvernance unique, mais identifierait des pratiques exemplaires et prometteuses, en s'appuyant sur des études comparatives afin d'aider les États membres à renforcer l'indépendance, la gouvernance et la viabilité des médias de service public.

Au cours de la discussion, la représentante de [l'Union européenne de radio-télévision](#) (UER), organisation observatrice auprès du CDMSI, a salué cette initiative et a souligné la nécessité que le guide reflète les défis croissants auxquels sont confrontés les médias de service

public, notamment la pression politique croissante, les menaces pesant sur l'indépendance éditoriale, la gouvernance des organismes de contrôle et le financement durable. Elle a également insisté sur la nécessité de prendre en compte les implications de l'influence croissante des plateformes en ligne et des systèmes algorithmiques pour les médias de service public.

6. Participation du CDMSI aux travaux du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence étrangères en matière d'information ([PC-FIMI](#))

Artemiza-Tatiana Chisca, Secrétaire du CDMSI et Cheffe de la Division de la liberté d'expression et du CDMSI, a informé le CDMSI que, suite à l'approbation d'une étude de faisabilité par le PC-FIMI ([CM/Inf\(2026\)18](#)) et à l'aval du Comité européen sur les problèmes de la criminalité ([CDPC](#)), le Comité des Ministres, lors de sa 135^e session tenue à Chişinău, en République de Moldova, les 14 et 15 mai 2026, avait décidé de charger le Secrétaire général de présenter des propositions relatives à la négociation d'un instrument juridique approprié, y compris une éventuelle convention-cadre. Kristian Bartholin, ancien secrétaire de la PC-FIMI, a remercié la CDMSI pour sa contribution à la réussite des travaux du PC-FIMI. Il a informé le CDMSI qu'une proposition de mandat d'un futur comité *ad hoc* chargé d'élaborer un projet d'instrument juridique de ce type serait examinée par le Comité des Ministres. Il a en outre indiqué qu'un représentant du CDMSI serait invité à participer au processus de rédaction. Inge Welbergen (Pays-Bas), représentante désignée du CDMSI auprès du PC-FIMI, a exprimé sa gratitude pour le soutien apporté par le Secrétariat à cet égard.

Le CDMSI s'est félicité des informations reçues et a exprimé son intérêt constant et marqué pour ce processus ; il a souligné que la perspective de la liberté d'expression restait pertinente pour ces travaux et s'est déclaré prêt à rester impliqué et à apporter sa contribution, par le biais de consultations approfondies et menées en temps opportun.

7. Travaux normatifs - autres livrable attendus dans le cadre du mandat du CDMSI

7.1. Rapport d'examen sur la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation [CM/Rec\(2022\)16](#) relative à la lutte contre les discours de haine (en coopération avec [le CDADI](#))

Jennifer Jackson-Preece, consultante, a présenté l'état d'avancement des travaux sur le projet de rapport d'examen de la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation CM/Rec(2022)16, en cours d'élaboration avec le soutien des secrétariats du CDMSI et du Comité directeur sur la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI). Elle a précisé le champ d'application, le calendrier, la méthodologie et l'approche du rapport, destiné à fournir une vue d'ensemble de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2022)16, afin d'identifier les bonnes pratiques, les tendances émergentes et les priorités pour les travaux futurs. Elle a souligné que ce document s'appuiera sur les conclusions de la « [Compilation des pratiques prometteuses en matière de lutte contre les discours de haine au niveau national](#) » et de l'« [Outil d'auto-évaluation pour prévenir et combattre les discours de haine](#) » (approuvés par le CDMSI et le CDADI en

2024), ainsi que sur des recherches documentaires complémentaires, les rapports pertinents de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ([ECRI](#)) et l'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

La CDMSI a accueilli favorablement cette présentation et a pris note qu'un *tour de table* serait organisé lors de la prochaine réunion plénière de la CDMSI, afin de recueillir les contributions des États membres et d'alimenter le rapport d'examen.

7.2. Rapport d'examen sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de diffamation et Compilation des bonnes pratiques au niveau national pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation [CM/Rec\(2024\)2](#) sur la lutte contre les poursuites judiciaires stratégiques visant à entraver la participation publique (SLAPP)

Le Secrétariat a informé le CDMSI des travaux en cours concernant le « Rapport d'examen sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de diffamation » et la « Compilation des bonnes pratiques au niveau national pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation [CM/Rec\(2024\)2](#) sur la lutte contre les poursuites stratégiques visant à entraver la participation publique (SLAPP) ». Il a été souligné que les processus relatifs à ces deux livrables avancent en parallèle et font l'objet d'une coordination étroite, compte tenu de la proximité des thèmes concernés. Concrètement, cette coordination se traduit par un calendrier harmonisé, les deux livrables devant être achevés d'ici au printemps 2027, l'envoi d'un questionnaire unique aux États membres pour les deux livrables, la coordination conjointe des travaux des experts et l'organisation d'un atelier de consultation d'experts le 5 octobre, qui se tiendra dans les locaux du Conseil de l'Europe à Paris.

Le CDMSI a pris note de l'objectif, de la méthodologie et des grandes lignes préliminaires de chaque livrable, tels que présentés par le Secrétariat, a procédé à un échange de vues sur les informations fournies et a invité ses membres à répondre au questionnaire avant le 8 juillet 2026.

8. Point sur le suivi des autres documents du CDMSI

Le Secrétariat a rendu compte au CDMSI des dernières activités de suivi relatives à plusieurs documents récemment adoptés par le CDMSI. Les membres ont pris note de l'adoption par le Comité des Ministres de la Recommandation [CM/Rec\(2026\)4](#) sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des utilisateurs et des créateurs de contenu ; des activités de sensibilisation et de diffusion concernant la [Note d'orientation sur les implications de l'IA générative pour la liberté d'expression](#), notamment sa présentation lors d'un échange de vues informel du Comité des ministres sur le thème « Liberté d'expression et résilience démocratique », organisé sous la présidence moldave du Comité des ministres le 9 avril 2026, ainsi que son lancement public en ligne, qui a eu lieu le 19 mai 2026. Le Secrétariat a noté que des activités promotionnelles similaires pourraient être envisagées à l'avenir pour d'autres livrables du CDMSI.

Le Secrétariat a en outre rendu compte du lancement public du document [« Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information »](#) et de l'outil pratique [« Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information \(EMI\) — Indicateurs et aspects pratiques »](#), lors de la [Conférence de haut niveau sur l'éducation aux médias et l'intégrité de l'information](#) qui s'est tenue le 20 mars à Chişinău, en République de Moldova, en présence du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Alain Berset, et de la Présidente de la République de Moldova, Maia Sandu. Les membres ont été informés que ces deux documents avaient par la suite fait l'objet d'une promotion lors de plusieurs événements pertinents. Dans le prolongement de [l' Étude de faisabilité sur les opportunités et les défis liés à la liberté d'expression dans les réalités immersives](#), une [conférence internationale sur les droits de l'homme dans les réalités immersives \(XR\) : liberté d'expression, justice, droits et bien-être des enfants](#), s'est tenue à Strasbourg les 18 et 19 mai 2026.

Les membres du CDMSI ont souligné l'importance d'assurer un suivi efficace des travaux du Comité, notamment par une diffusion continue, une traduction dans les langues nationales et, en particulier, par des mesures de mise en œuvre au niveau national. Ils ont donc encouragé le Secrétariat à poursuivre ces activités afin de renforcer leur visibilité et leur impact concret.

9. Évolutions spécifiques à chaque pays dans le domaine de la liberté d'expression. Mise en œuvre des normes existantes

Le CDMSI a pris note des informations fournies par l'Ukraine concernant les développements récents affectant le secteur des médias dans le contexte de la guerre en cours, notamment les attaques persistantes contre les infrastructures médiatiques, les efforts visant à documenter les crimes commis à l'encontre des journalistes, les réformes législatives visant à mettre en œuvre des normes anti-SLAPP, les mesures destinées à préserver l'espace d'information tout en protégeant la liberté d'expression, ainsi que les initiatives visant à renforcer la résilience et le bien-être des journalistes.

Le CDMSI s'est également félicité des avancées observées en Grèce, notamment des travaux engagés sur une stratégie nationale triennale d'éducation aux médias, mettant particulièrement l'accent sur l'éducation et la résilience face à la désinformation et s'appuyant sur le document d'orientation récemment adopté par le CDMSI intitulé « Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information »

10. Travaux normatifs - autres livrable attendus dans le cadre du mandat du CDMSI

Étude sur la manière dont les réseaux sociaux et autres plateformes influencent l'opinion et les actions

Iva Nenadic, consultante, a présenté l'état d'avancement des travaux sur le projet de l' intitulé « Étude sur la manière dont les réseaux sociaux et autres plateformes influencent les opinions et les actions », dont la finalisation est prévue d'ici 2027, ainsi que l'étude intitulée « Évolution des autorités en matière d'information et opportunités et risques pour la résilience

démocratique associés aux “newsfluencers” en Europe », demandée par le Secrétariat du CDMSI et finalisée avant la 29^e réunion plénière.

Mme Nenadic a indiqué que l'étude sur les « newsfluencers », élaborée en collaboration avec une autre consultante, Marijana Grbeša, visait à aborder les risques et les opportunités liés à l'essor de ces nouveaux acteurs hybrides opérant à la croisée du journalisme, de la culture des influenceurs et des économies créatives basées sur les plateformes, et reflétant une transformation profonde au sein de l'écosystème de l'actualité et de l'information. Si les « newsfluencers » ne sont considérés ni comme intrinsèquement bénéfiques ni comme nuisibles, leur authenticité perçue et leur indépendance vis-à-vis des filtres institutionnels en font à la fois des opportunités et des vulnérabilités au sein des sociétés démocratiques.

Le CDMSI a accueilli favorablement cette étude et a échangé sur les risques comparatifs associés aux « newsfluencers » et aux acteurs des médias traditionnels, sur les incitations commerciales ainsi que sur les déséquilibres en matière de genre dans ce milieu. Le CDMSI a pris note de cette étude - qui servira de document préparatoire aux travaux sur les réseaux sociaux - et a convenu de la rendre publique en ligne en tant que document d'experts.

Le CDMSI a également pris note de l'avancement des travaux sur le projet d'« Étude sur la manière dont les réseaux sociaux et autres plateformes façonnent les opinions et les actions », sur lequel Mme Nenadic travaille aux côtés de Melisa Basol, consultante. Mme Nenadic a présenté les objectifs de ce document, qui vise à recenser les approches actuelles, à identifier les lacunes et à formuler des recommandations concrètes. Elle a expliqué la méthodologie suivie, axée sur un cadre analytique reposant à la fois sur des perspectives structurelles et individuelles, et a précisé comment l'impact des réseaux sociaux et d'autres plateformes allait être illustré à travers des études de cas, en mettant particulièrement l'accent sur des processus démocratiques clés, tels que les élections. L'étude mettra également l'accent sur l'influence croissante des plateformes basées sur l'intelligence artificielle, qui introduisent de nouvelles complexités dans la formation de l'opinion et soulèvent des inquiétudes quant à leurs implications pour la liberté d'expression et la résilience démocratique.

11. Atelier « : Voix ciblées : Discours de haine à l'encontre des femmes journalistes » organisé dans le cadre de la [Semaine contre le discours de haine 2026](#)

Les membres du CDMSI ont participé à l'atelier « Voix ciblées : Discours de haine à l'encontre des femmes journalistes », organisé par le Secrétariat du CDMSI, dans le cadre de la réunion plénière, au titre de la campagne « Les journalistes comptent » et dans le cadre de la Semaine contre les discours de haine. L'événement s'est déroulé sous la forme d'une session conjointe avec les participants à la Semaine contre les discours de haine et a donné lieu à un discours de bienvenue prononcé par la présidente du CDMSI, ainsi qu'à un discours d'ouverture de Louisa Børresen, Adjointe au Représentant Permanent de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe et Présidente du Groupe d'amis pour la sécurité des journalistes et la

liberté des médias du Conseil de l'Europe. Jessikka Aro, Julie Posetti, Tarlach McGonagle et Isabella Prins, experts, ont par la suite contribué à l'événement par des interventions.

L'atelier s'est concentré sur les discours de haine sexistes à l'encontre des femmes journalistes et a proposé une réflexion sur les implications des agressions visant ces dernières, tant pour les victimes que pour la société dans son ensemble. L'événement a permis d'entendre en outre : le témoignage direct d'une journaliste ; une présentation de données récentes concernant les abus générés par l'IA, les images intimes manipulées et d'autres formes de violence facilitées par la technologie, qui représentent de nouveaux risques pour les femmes journalistes ; un aperçu des normes juridiques existantes et des principes pertinents tirés de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ; ainsi que des enseignements tirés des expériences nationales en matière d'efforts efficaces de protection, notamment le renforcement de la résilience, la formation et la coopération avec les forces de l'ordre et les plateformes en ligne.

Les conclusions de cette discussion contribueront à façonner le rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation [CM/Rec\(2022\)16](#) relative à la lutte contre les discours de haine, ainsi qu'à la réflexion menée dans le cadre du [Nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#) du Conseil de l'Europe, destiné, *entre autres*, à renforcer les garanties contre les discours de haine, tant en ligne que hors ligne.

12. [Campagne « Les journalistes comptent » du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes](#)

Le Secrétariat a présenté les avancées concernant la mise en œuvre de la campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes « *Les journalistes comptent* », en mettant l'accent sur les résultats de la [quatrième réunion des points focaux nationaux](#) et de la conférence annuelle [intitulée « Défendre la vérité – Approches globales de la sécurité des journalistes et du journalisme de qualité »](#), qui s'est tenue à Chişinău, en République de Moldova, en avril 2026. Il a été rappelé au Comité que 41 États membres avaient désigné des points focaux nationaux, qu'environ 28 structures nationales de coordination avaient été mises en place ou étaient en cours de développement, et que 13 plans d'action nationaux ou cadres stratégiques équivalents avaient été adoptés. La contribution de la Campagne à la prise en compte de la sécurité des journalistes en tant que question de politique publique et de gouvernance démocratique a été soulignée. Le Secrétariat a également présenté les projets relatifs à l'initiative pour la jeunesse [« Les jeunes face à la désinformation – Pourquoi le rôle des journalistes est essentiel »](#), qui sera développée sous la présidence monégasque du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, et a partagé ses réflexions sur la pérennité et l'héritage de la Campagne au-delà de 2027.

Le CDMSI s'est félicité des résultats obtenus dans le cadre de la Campagne et a souligné l'intérêt des structures mises en place au niveau national. Plusieurs délégations ont mis en avant l'impact positif des points focaux nationaux, des mécanismes de coordination et des plans d'action pour améliorer la coopération entre les autorités publiques, les organisations de médias et la société civile. Les membres du CDMSI ont également procédé à un *tour de*

table et ont fait part des avancées nationales inspirées par la Campagne, notamment la mise en place de comités et de plans d'action, les consultations avec les organisations de journalistes, les initiatives anti-SLAPP, les activités de sensibilisation et les programmes de formation destinés aux autorités chargées de l'application de la loi. Plusieurs délégations ont souligné que la Campagne fournissait des orientations pratiques utiles et des incitations à la mise en œuvre des instruments normatifs du Conseil de l'Europe au niveau national.

Les membres du CDMSI ont exprimé un large consensus en faveur du maintien du réseau des points focaux nationaux et des structures créées dans le cadre de la Campagne au-delà de son terme en 2027. Les membres ont également salué la future initiative en faveur de la jeunesse et ont souligné l'importance d'intégrer les perspectives des jeunes dans les travaux relatifs à la sécurité des journalistes, à l'éducation aux médias et à la résilience démocratique.

13. Étude intitulée « Les journalistes en temps de conflit : un devoir commun de protection au titre de la Convention européenne des droits de l'homme »

Le Secrétariat a présenté l'étude intitulée « Les journalistes en temps de conflit : un devoir commun de protection au titre de la Convention européenne des droits de l'homme », qui examine les risques auxquels sont confrontés les journalistes couvrant l'actualité depuis des zones de conflit et des environnements liés à des conflits, et explore la manière dont les normes existantes du Conseil de l'Europe peuvent être mises en œuvre grâce à l'action coordonnée des États, des organisations de médias, des associations de journalistes, des organisations de la société civile et des acteurs internationaux. L'étude passe en revue les bonnes pratiques existantes et propose des repères concrets ainsi que des recommandations visant à renforcer la sécurité des journalistes, tout en préservant la liberté d'expression et l'accès du public à l'information. Elle reconnaît également la contribution de la Campagne du Conseil de l'Europe [« Les journalistes comptent »](#) pour la sécurité des journalistes en tant que cadre concret soutenant la mise en œuvre de la Recommandation [CM/Rec\(2016\)4](#) sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et des autres acteurs des médias.

Le CDMSI a pris note de cette étude et a décidé de la rendre publique en ligne en tant que document d'experts, après quelques modifications mineures.

14. Nomination d'un représentant du CDMSI au sein du [Comité de rédaction sur les risques et les dommages liés aux addictions en ligne et numériques \(BIO-ALN\)](#)

Le Secrétariat a informé le CDMSI qu'il avait été invité à désigner un représentant pour participer au [Comité de rédaction sur les risques et les dommages liés aux addictions en ligne et numériques \(BIO-ALN\)](#), nouvellement créé sous l'autorité du [Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé](#) (CD-BIO). Compte tenu de la nature intersectorielle des dépendances en ligne et numériques, le BIO-ALN entend rassembler des représentants d'un large éventail de comités de pilotage et d'organes de suivi du Conseil de l'Europe.

Afin de garantir la prise en compte de la perspective du CDMSI, les membres ont désigné Maja Zarić (Serbie) comme représentante auprès du comité de rédaction BIO-ALN.

15. Échange de vues avec Gilles Marchand, directeur de l'Initiative Médias et Philanthropie ([IMP](#))

Le CDMSI a procédé à un échange avec Gilles Marchand, ancien Directeur de la Société suisse de radiodiffusion et actuellement affilié à l'Université de Genève, au sujet de l'Initiative Médias et Philanthropie, développée au Centre de Genève pour la philanthropie, et de la [Charte de l'engagement philanthropique dans le secteur des médias](#). M. Marchand a brièvement exposé la situation critique à laquelle est confronté le financement des médias à travers l'Europe, caractérisée par des crises à la fois culturelles et structurelles. Il a souligné la baisse significative des recettes des médias et de la confiance dont ils jouissent, et a averti que l'inaction persistante pourrait entraîner l'apparition de « déserts médiatiques » préjudiciables à la démocratie et au fonctionnement de la société. Dans sa présentation, il a identifié les grandes tendances sociologiques et géopolitiques qui façonnent le paysage médiatique et a illustré comment ces facteurs ont exacerbé la polarisation, réduit la qualité du débat public et contribué à un climat propice au populisme. Il a ainsi présenté pourquoi il était important d'explorer des voies de financement alternatives et complémentaires, en mettant en avant la philanthropie comme un mécanisme prometteur. Il a en outre présenté l'étude [« Vers une charte de l'engagement philanthropique dans le secteur des médias »](#), qui fournit des principes directeurs à l'intention de toutes les parties prenantes concernées (donateurs philanthropiques, organismes de presse bénéficiaires, pouvoirs publics) pour l'élaboration et la mise en œuvre de tels mécanismes de soutien.

Au cours de cet échange, les membres du CDMSI ont abordé le rôle futur des médias de service public, la portée de l'engagement philanthropique et l'évolution de la définition des médias. Ils ont convenu de la nécessité pour les décideurs politiques de faire preuve de clarté et de courage pour aborder la question de la viabilité des médias à l'ère numérique et ont reconnu la pertinence des propositions de M. Marchand pour les travaux en cours du CDMSI et du Conseil de l'Europe.

16. Échange de vues avec Gabriel Revel, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe

Le Comité a procédé à un échange de vues avec l'Ambassadeur Gabriel Revel, Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe, sur les priorités de la [présidence monégasque du Comité des ministres du Conseil de l'Europe](#) (mai – novembre 2026). L'Ambassadeur a présenté le thème général de la présidence - « Une protection pour tous grâce à une Organisation efficace répondant aux défis contemporains » - et en a exposé les cinq priorités thématiques : la protection des droits des femmes et la lutte contre la violence à leur égard ; la protection des enfants et des jeunes ; le soutien au système de la Convention européenne des droits de l'homme ; le renforcement de la coopération entre les États pour relever les défis transnationaux, notamment la criminalité organisée ; et la promotion d'un sport sûr et sain pour les enfants et les jeunes.

Une attention particulière a été accordée à la priorité de la Présidence concernant les enfants et les jeunes, notamment aux défis liés aux technologies numériques, à la désinformation et à la radicalisation. Dans ce contexte, l'Ambassadeur a évoqué l'événement à venir intitulé « [Les jeunes face à la désinformation - Pourquoi le rôle des journalistes est essentiel](#) » (Strasbourg, 9-10 novembre 2026), a salué l'implication du Secrétariat et s'est dit convaincu de l'importance de sa contribution au renforcement de la résilience démocratique chez les jeunes.

Le CDMSI a salué les priorités de la présidence monégasque ainsi que son soutien aux questions relevant de son mandat. La pertinence de l'initiative « Les jeunes face à la désinformation - Pourquoi le rôle des journalistes est essentiel » a également été soulignée, **compte tenu de** la prochaine présidence française du Groupe des amis sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias.

17. Échange de vues avec le Secrétariat de la [Plateforme européenne des autorités de régulation](#) (EPRA)

Emmanuelle Machet, responsable du Secrétariat de la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA), a informé le CDMSI des récentes activités pertinentes, notamment des principaux résultats de la [63^e réunion de l'EPRA](#) qui s'est tenue à Tirana du 20 au 22 mai 2026. Elle a mis en avant les discussions portant sur la garantie de l'accessibilité des contenus audiovisuels pour tous les publics et sur les défis réglementaires découlant de l'émergence de services audiovisuels nouveaux et hybrides dans un environnement médiatique numérique en rapide évolution. Elle a également présenté les activités à venir de l'EPRA, notamment ses travaux sur l'éducation aux médias et l'intelligence artificielle, [les](#) prochaines [réunions plénières](#), ainsi que la poursuite de l'étroite coopération entre l'EPRA et le Conseil de l'Europe, notamment à travers les travaux du [MSI-eREG](#) et les échanges réguliers entre les deux institutions. Le CDMSI s'est félicité de la poursuite de la coopération avec l'EPRA et a pris note des informations fournies.

18. Travaux futurs du CDMSI / futur mandat

Artemiza-Tatiana Chisca, secrétaire du CDMSI, a rappelé qu'en vertu de la résolution [CM/Res\(2021\)3-consolidée](#) – Résolution sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, les comités directeurs sont tenus de formuler eux-mêmes des propositions concernant leur futur mandat. Elle a présenté le calendrier prévu, précisant que les propositions devraient être finalisées et approuvées lors de la 30^e réunion plénière du CDMSI en décembre 2026. Elle a souligné que, lors de l'élaboration de leurs propositions, il convenait de prendre en compte les priorités de l'Organisation telles qu'elles ressortent du processus de Reykjavík et du processus menant à un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, ainsi que les contraintes budgétaires auxquelles l'Organisation pourrait être confrontée dans les années à venir. Elle a présenté une liste préliminaire de thèmes et de livrables pour le programme de travail 2028-2030, destinée à servir de base de discussion, et a invité les membres à exprimer leurs points de

vue et à convenir d'un calendrier pour la soumission des commentaires et des propositions complémentaires.

Les membres du CDMSI ont eu un échange détaillé sur les propositions préliminaires, soulignant entre autres l'importance d'une planification précoce en vue d'une éventuelle conférence ministérielle. Ils se sont largement prononcés en faveur d'une approche visant à éviter les doublons et à renforcer la mise en œuvre des normes existantes, que ce soit par le biais de révisions ou de lignes directrices de suivi. Ils se sont par ailleurs largement prononcés en faveur d'un suivi de la campagne « [Les journalistes comptent](#) ». Les membres ont souligné l'importance de mettre fortement l'accent sur l'éducation aux médias et à l'information ainsi que sur les médias de service public. Concernant la notion de journalisme, les membres ont souligné combien il était important de veiller à ce qu'aucun travail ne serve de base à une ingérence de l'État dans l'exercice de la profession. Dans ce contexte, la position des nouveaux acteurs de l'information fournissant du contenu au public, tels que les créateurs de contenu et les « newsfluencers », ainsi que leurs responsabilités, ont été identifiées comme un domaine méritant une attention particulière.

Le CDMSI a convenu que les membres allaient soumettre leurs contributions avant le 15 septembre 2026. Il a chargé le Secrétariat de rassembler les contributions reçues et de préparer, en consultation avec le Bureau, une liste révisée de propositions qui sera examinée et adoptée par le CDMSI lors de sa 30^e réunion plénière.

19. Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

Alina Tatarenko, Cheffe de la Division de la coopération en matière de liberté d'expression, a présenté un aperçu des activités actuelles du Conseil de l'Europe visant à soutenir la liberté d'expression dans certains États membres. Elle a présenté les projets relatifs à la couverture médiatique des élections ; au soutien aux mesures législatives visant à lutter contre les SLAPP (poursuites stratégiques visant à entraver la participation publique) ; aux progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations visant à lutter contre la désinformation et les discours de haine ; ainsi qu'à la reprise des travaux avec les médias biélorusses en exil. Les membres ont également été informés des résultats obtenus dans le cadre du projet [RESIST](#) – Renforcement de la résilience sociétale face à la désinformation en Europe, notamment l'élaboration d'une méthodologie d'analyse comparative visant à évaluer les politiques relatives aux médias, à la culture, à l'éducation et à la résilience des jeunes face à la désinformation, sur la base des normes et principes adoptés par le CDMSI.

Les membres du CDMSI ont souligné l'importance du travail de la Division de la coopération en matière de liberté d'expression, tout en exprimant leurs préoccupations concernant le financement des projets, notant que plusieurs projets ayant fourni des résultats appréciables ne pourront se poursuivre sans un renouvellement du financement. Par conséquent, les membres du CDMSI ont souligné l'importance d'assurer un financement durable pour les projets de coopération.

20. Plateforme pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes

Joanna Szymanska (Article 19), représentante des [organisations partenaires](#) de la Plateforme, a présenté le [Rapport](#) annuel de la Plateforme [sur la liberté de la presse en Europe intitulé « 2025 : un point de bascule pour la liberté de la presse »](#), mettant en évidence les principales tendances et les défis affectant la liberté des médias et la sécurité des journalistes à travers l'Europe. Le rapport souligne l'impact persistant de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine sur la sécurité des journalistes, tout en reconnaissant des défis systémiques plus larges affectant la liberté des médias à travers l'Europe, notamment les agressions contre les journalistes, le harcèlement judiciaire par le biais de poursuites abusives (SLAPP), la surveillance et la répression transnationale, la mainmise sur les médias, les menaces pesant sur les médias de service public, le harcèlement en ligne et la désinformation facilitée par l'intelligence artificielle. Tout en notant des évolutions encourageantes aux niveaux national et européen, le rapport souligne que l'efficacité des normes existantes dépend en fin de compte d'un engagement politique soutenu en faveur de leur mise en œuvre, de mesures concrètes et de la responsabilisation.

Elle a souligné que la protection des journalistes devait être reconnue comme un élément central de la résilience démocratique et a appelé à ce que la liberté des médias et la sécurité des journalistes occupent une place prépondérante dans le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe du Conseil de l'Europe. Elle a également mis en avant l'importance de renforcer la mise en œuvre des normes existantes du Conseil de l'Europe, notamment par le biais de la campagne « *Les journalistes comptent* » du Conseil de l'Europe. La CDMSI a pris note du rapport et des recommandations présentées par les partenaires de la Plateforme.

21. Intervention de Matjaž Gruden, Directeur de la Direction de la démocratie, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

Le Directeur Matjaž Gruden a chaleureusement remercié le CDMSI pour son invitation et a salué les progrès accomplis par le Comité, soulignant que d'importantes discussions sur les futurs résultats attendus avaient été engagées et se félicitant des échanges menés sur des sujets pertinents. Il a insisté sur l'importance de reconnaître le rôle central des médias dans le processus visant à rendre les démocraties plus résilientes et durables. Il a également salué la capacité avérée du CDMSI à s'adapter aux défis, tout en reconnaissant les menaces persistantes qui pèsent sur la liberté d'expression, la confiance dans les médias et l'intégrité démocratique. Enfin, à l'approche de la 30^e session plénière du CDMSI, il a félicité les membres du Comité, de longue date et plus récemment nommés, exprimant sa gratitude pour leur engagement.

22. Demande de statut d'observateur présentée par le [Global Media Registry](#)

Le Secrétariat a informé le CDMSI de la procédure et des critères d'admission des observateurs, conformément à [la Résolution CM/Res\(2021\)3-consolidée](#) - Résolution

relative aux comités intergouvernementaux et aux organes subordonnés, à leur mandat et à leurs méthodes de travail. Olaf Steenfadt, fondateur et Directeur général du Global Media Registry ([GMR](#)), a fait une présentation et a souligné la pertinence des activités du GMR pour les travaux du CDMSI.

La CDMSI a examiné la demande de statut d'observateur auprès de la CDMSI présentée par le GMR. En l'absence de quorum pour le vote, la CDMSI a convenu de se prononcer sur l'octroi du statut d'observateur par procédure écrite, avant le 15 juillet 2026. Dans l'hypothèse où l'unanimité requise ne serait pas atteinte, il a été décidé de saisir éventuellement le Comité des ministres, si la majorité requise (deux tiers) est atteinte.

23. Échange de vues avec le secrétariat de [la Commission de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe \(APCE\) chargée de la culture, des sciences, de l'éducation et des médias](#)

Tatiana Termacic, Cheffe du secrétariat, et Francisco Cabrera, membre du secrétariat de la Commission de la culture, des sciences, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire (AS/Cult), ont informé la CDMSI des travaux récents de la commission, soulignant l'importance de travailler en partenariat avec la CDMSI, en vue de soutenir ses normes et ses initiatives, et de combler d'éventuelles lacunes normatives par de nouveaux instruments.

La CDMSI a été informée de l'adoption de [la Résolution 2654 \(2026\) sur la protection du droit d'auteur dans l'environnement de l'intelligence artificielle](#), ainsi que de l'adoption éventuelle prochaine d'un projet de résolution et d'un projet de recommandation sur la liberté des médias dans le sport, et d'un avant-projet de rapport intitulé « Menaces croissantes pesant sur le pluralisme des médias et sur l'indépendance des médias » ainsi que d'une [proposition de résolution relative à une nouvelle convention européenne sur la liberté des médias](#), visant à garantir une information de qualité et un journalisme indépendant grâce à un instrument global juridiquement contraignant.

Les membres du CDMSI ont salué le travail de l'AS/Cult et ont procédé à un échange de vues, en mettant particulièrement l'accent sur des questions telles que la pertinence des instruments normatifs actuels disponibles et la nécessité éventuelle d'un instrument juridique international visant à renforcer la liberté des médias, le mandat du Comité directeur en matière de droit d'auteur et l'importance de la coordination avec la Commission européenne dans le cadre des travaux normatifs.

24. Échange de vues avec Camille Grenier, Directeur exécutif du [Forum sur l'information et la démocratie](#)

Camille Grenier, Directeur exécutif du Forum sur l'information et la démocratie, a présenté la méthodologie de travail et les axes prioritaires du Forum, et a évoqué ses activités récentes, en mettant particulièrement l'accent sur la création du [Groupe international de coordination sur l'intégrité de l'information](#). Il a expliqué que cette initiative vise à renforcer la coordination entre les organisations internationales et les initiatives multilatérales œuvrant en faveur de

l'intégrité de l'information, en réduisant les doublons, en renforçant les synergies et en favorisant les actions conjointes. Il a également mis en avant les principaux axes de travail du Forum, notamment la préservation de l'accès à une information fiable à l'ère de l'IA et le renforcement de l'intégrité de l'information en lien avec le changement climatique, ainsi que les défis liés à la garantie d'un financement durable et d'une coordination internationale efficace.

Le CDMSI a salué cette initiative et a pris note des objectifs communs entre les travaux du CDMSI et ceux du FID. Les membres ont également pris note du fait que le Secrétariat du CDMSI avait déjà participé à des réunions de coordination du Forum et que le Conseil de l'Europe lui-même participerait au groupe de coordination.

25. Échange de vues avec le Secrétariat de [l'Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Maja Cappello, Cheffe du département de l'information juridique et Directrice exécutive par intérim de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (OEA), a informé le CDMSI des récents changements intervenus au sein de la direction et de l'équipe de l'Observatoire. Elle a présenté les activités actuelles de l'Observatoire, notamment celles relatives à l'industrie du jeu vidéo, pour lesquelles un projet pilote de trois ans vise à intégrer les jeux vidéo dans le champ d'activité et le budget ordinaires de l'EAO à compter de 2029. Elle a également donné un aperçu des publications juridiques récentes et à venir, ainsi que des mises à jour concernant les bases de données juridiques et les services en ligne, notamment le lancement d'une nouvelle base de données sur la mise en œuvre du Règlement européen sur la liberté des médias (EMFA).

Le CDMSI a salué sa présentation et a souligné l'importance d'une coopération continue et structurée entre le comité directeur et [l'OBS](#).

26. Participation à des événements présentant un intérêt pour le CDMSI

Les membres ont pris connaissance du document préparé par le Secrétariat, comprenant la liste des événements présentant un intérêt pour le Comité auxquels une participation avait été assurée, et ont convenu de transmettre toute autre information à ce sujet par courrier électronique.

- Événements passés :
 - [Renforcer la démocratie : consolider l'espace civique et promouvoir l'intégrité de l'information](#), Maison de l'AELE, 27 janvier, Bruxelles
 - [Conférence internationale : Façonner le renouveau démocratique : l'espace civique et la voie vers un nouveau pacte démocratique pour l'Europe](#), 2-3 février, Strasbourg
 - Conférence de l'Observatoire européen de l'audiovisuel « [Compétence juridictionnelle des services audiovisuels européens](#) », 5 février, Bruxelles
 - Table ronde sur « La lutte contre la mésinformation et la désinformation et les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine », visite d'étude « [Se réapproprier les récits : autonomiser les jeunes marginalisés grâce au plaidoyer numérique](#) », 18 février,

Strasbourg

- Réunion [du Groupe d'experts sur l'éducation aux médias](#) (MLEG) [de la Commission européenne](#), le 5 mars, à Bruxelles
- [Forum britannique sur la liberté des médias](#), les 5 et 6 mars, à Londres
- Événement parallèle du Conseil des droits de l'homme des Nations unies intitulé « [La désinformation comme outil de guerre hybride : impacts sur les droits de l'homme et les processus démocratiques](#) », le 10 mars, à Genève
- [Voices – Festival européen du journalisme et de la liberté des médias](#), du 10 au 12 mars, à Florence
- [Réunion de l'EMIL](#), le groupe de travail de l'EPRA sur l'éducation aux médias et à l'information, sur le thème « Stratégies d'éducation aux médias et à l'information : quel rôle pour les régulateurs ? », le 13 mars, en ligne
- Congrès annuel du [Forum international des étudiants en journalisme européens](#), le 26 mars, à Tilburg
- [Festival international du journalisme](#), session du Conseil de l'Europe intitulée « Quel avenir pour le journalisme à l'ère de l'IA ? », du 15 au 18 avril, à Pérouse
- Parlement européen, Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, Groupe de suivi de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux (DRFMG), « [Cadre de l'UE pour la liberté des médias : réglementation, défis et financement dans le cadre du prochain CFP](#) », 30 avril, Strasbourg-Bruxelles
- [Séminaire de printemps « Les journalistes comptent » organisé par Mediapooli](#), le 6 mai à Helsinki
- Événement de haut niveau sur les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP), 7-8 mai, Bruxelles
- Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, consultation sur l'avenir de la réglementation des médias « Préserver l'information d'intérêt public dans un écosystème médiatique en pleine évolution », 20 mai, Tirana
- [63^e réunion de l'EPRA](#), du 20 au 22 mai, à Tirana
- [EuroDIG](#), les 26 et 27 mai, à Bruxelles
- À venir :
 - [Les médias de service public à l'ère des plateformes](#) – Vers des infrastructures numériques publiques, les 3 et 4 septembre, à Londres
 - [64^e réunion de l'EPRA](#), du 14 au 16 octobre 2026, à Dublin

27. Questions diverses

Le CDMSI a décidé de tenir sa prochaine réunion plénière du 8 au 10 décembre 2026, en format hybride, dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le CDMSI a adopté par procédure écrite le présent rapport de réunion.

Annexe 1

ORDRE DU JOUR

17 JUIN – Session du matin 09h30 - 12h30 <i>Salle G02, Agora, Strasbourg, et en ligne via Zoom</i>	
1. Ouverture de la réunion	Allocution de bienvenue de Roberto Olla , Chef du Service des institutions démocratiques et des libertés, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe Rapport du Secrétaire général de 2026 – Un Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe en temps de rupture
2. Adoption de l'ordre du jour	
3. Activités normatives – État d'avancement des travaux des comités d'experts du CDMSI	- Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne (MSI-ePLU) Projet de recommandation sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne Rapport de la 1^{ère} réunion Plan de la future recommandation Présentation <i>en ligne</i> par : - Aneta Gonța (République de Moldova), présidente du MSI-ePLU - Elda Brogi et Damian Tambini, membres du MSI-ePLU, co-rapporteur-es de rédaction - Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes (MSI-eREG) Note d'orientation sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur les plateformes Rapport de la 1^{ère} réunion Plan de la future note d'orientation Présentation <i>en ligne</i> de Stephanie Comey (Irlande), Présidente du MSI-eREG Résolution CM/Res(2021)3-addfinal sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail <i>Pour information et discussion</i>

11h15 – 11h35 Pause-café

4. Échange avec la Commission européenne, DG Connect

Présentation par **Raffaele Di Giovanni Bezzi**, *Chargé des affaires juridiques et des politiques, Unité Politique audiovisuelle et médias, Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies (DG Connect)*

Pour information et discussion

5. Activités normatives – autres résultats attendus

Guide pratique pour la mise en place de médias de service public (PSM) indépendants, durables et pluralistes

Présentation par **Marius Dragomir**, Directeur du Centre de recherche sur les médias et le journalisme, *en ligne*

Pour information et discussion

6. Participation du CDMSI aux travaux du Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence étrangères en matière d'information ([PC-FIMI](#))

[CM/Inf\(2026\)18](#) - Étude de faisabilité sur l'élaboration éventuelle d'un instrument juridique traitant de la manipulation de l'information et de l'ingérence menées depuis l'étranger (FIMI), y compris la désinformation

[Décisions](#) adoptées lors de la 135^e session du Comité des Ministres

Pour information et discussion

Pause déjeuner 12h30-14h00 - photo de groupe

17 JUIN - Session de l'après-midi 14h00 - 17h30

*Salle G02, **Agora**, Strasbourg, et en ligne via Zoom*

7. Activités normatives – autres résultats attendus dans le cadre du mandat du CDMSI

7.1. Rapport sur la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre les discours de haine (en coopération avec [le CDADI](#))

Présentation par **Jennifer Jackson-Preece**, professeure associée en nationalisme, Institut européen et département des relations internationales, London School of Economics and Political Science, *en ligne*

Pour information et discussion

7.2. Rapport sur la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de diffamation o Compilation des bonnes pratiques au niveau national pour la mise en œuvre des aspects pertinents de la Recommandation CM/Rec(2024)2 sur la lutte contre les poursuites stratégiques visant à restreindre la participation publique (SLAPP) <i>Informations fournies par le Secrétariat et discussion</i>
<i>15h15 – 15h45 Pause-café</i>
8. Le point sur le suivi des autres livrables du CDMSI - Recommandation CM/Rec(2026)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des utilisateurs et des créateurs de contenu - Note d'orientation sur les implications de l'IA générative pour la liberté d'expression –Échange informel du Comité des Ministres : « <i>Liberté d'expression et résilience démocratique</i> », organisé sous la Présidence moldave du Comité des Ministres, le 9 avril à Strasbourg ; Webinaire dédié - « Lutter contre la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information » et Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information (EMI) : mesures pratiques et indicateurs – lancement public lors de la Conférence de haut niveau sur l'éducation aux médias et l'intégrité de l'information, Chisinau, 20 mars 2026 - Étude de faisabilité sur les opportunités et les défis liés à la liberté d'expression dans les réalités immersives – Conférence sur les droits de l'homme dans les réalités immersives (XR) : liberté d'expression, justice, droits et bien-être des enfants, Strasbourg, 18-19 mai 2026, <i>Pour information et discussion</i>
9. Évolutions dans les États membres dans le domaine de la liberté d'expression. Mise en œuvre des normes existantes Présentation par les membres du CDMSI et d'autres participants <i>Pour information et discussion</i>
10. Activités normatives – autres résultats attendus dans le cadre du mandat du CDMSI Étude sur la manière dont les réseaux sociaux et autres plateformes influencent l'opinion et l'action Présentation <i>en ligne</i> par Iva Nenadic, Professeure assistante à l'Institut universitaire européen et à l'université de Dubrovnik, Coordinatrice scientifique du Centre pour le pluralisme et la liberté des médias (EUI) - o Présentation générale de l'étude <i>Pour information et discussion</i> - o Étude sur les opportunités et les risques liés aux « newsfluencers » en Europe <i>Pour notification</i>

18 JUIN – Séance du matin 09h00 - 12h30 <i>Salle 1, Palais de l'Europe, Strasbourg, et en ligne via Zoom</i>	
11. Atelier « Voix ciblées : discours de haine contre les journalistes femmes », organisé dans le cadre de la Semaine contre le discours de haine 2026, sous l'égide de la Campagne « <i>Les journalistes comptent</i> » – session conjointe avec les participants à la Semaine contre le discours de haine 2026. Thème de la Semaine contre les discours de haine 2026 : « Discours de haine – Démocratie libre » : collaboration multipartite pour prévenir et combattre les discours de haine et pour une démocratie inclusive Ordre du jour et note conceptuelle	
<i>10h30 – 11h00 Pause-café</i>	
12. Campagne du Conseil de l'Europe « Les journalistes comptent » Rapport d'étape sur les développements les plus récents, y compris les résultats de : - Quatrième réunion des points focaux nationaux (22 avril, Chisinau) - Conférence annuelle « Défendre la vérité » - Approches globales de la sécurité des journalistes et du journalisme de qualité (23 avril, Chisinau) Prochaines étapes de la campagne, y compris d'autres initiatives relevant du « pilier de la prévention » Les jeunes face à la désinformation – Pourquoi les journalistes comptent, initiative de la Campagne « Les journalistes comptent » du Conseil de l'Europe sous la Présidence du Monaco (9-10 novembre 2026, Strasbourg) <i>Tour de table</i> - Mesures prises par les États membres, Informations fournies par les membres du CDMSI <i>Pour information et discussion</i>	
13. Étude sur « Les journalistes en temps de conflit : un devoir commun de protection au titre de la Convention européenne des droits de l'homme » <i>Présentation par le Secrétariat et discussion</i> <i>Pour notification</i>	
14. Nomination d'un représentant du CDMSI au sein du Comité de rédaction sur les risques et les méfaits des dépendances numériques et en ligne (BIO-ALN) <i>Pour décision</i>	

Pause déjeuner 12h30-14h00

Prix d'excellence en journalisme « Reportages éthiques sur les Roms et les gens du voyage
et la lutte contre l'antitsiganisme par le biais des médias »

Présentés par le Secrétaire général et la Présidence monégasque de la CM

Devant l'hémicycle

Session de l'après-midi 14h00 - 17h00

Salle G02, **Agora**, Strasbourg, et en ligne via Zoom

**15. Échange de vues avec Gilles Marchand, Directeur de l'Initiative Médias et Philanthropie
(IMP)**

Étude « [Pour une charte de l'engagement philanthropique dans le secteur des médias](#) »

Pour information et discussion

**16. Échange de vues avec Gabriel Revel, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent du Monaco auprès du Conseil de l'Europe**

[Présidence monégasque du Comité des ministres du Conseil de l'Europe](#) (mai – novembre
2026)

Pour information et discussion

**17. Échange de vues avec le Secrétariat de la [Plateforme européenne des autorités de
régulation](#) (EPRA)**

Informations fournies par **Emmanuelle Machet**, Cheffe du Secrétariat de l'EPRA

Pour information et discussion

15h15 – 15h45 Pause-café

18. Travaux futurs du CDMSI/futur mandat

Pour discussion

19. [Activités de coopération](#) du Conseil de l'Europe [en matière de liberté d'expression](#)

Présentation par **Alina Tatarenko**, Cheffe de la Division de la coopération en matière de
liberté d'expression

Pour information et discussion

20. [Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes](#)

[Rapport sur la liberté de la presse en Europe “ 2025 : Un point de bascule pour la liberté de la
presse](#)

Présentation par **Joanna Szymanska** (Article 19), représentant des [organisations partenaires](#) de la Plateforme

Pour information et discussion

19 JUIN – Séance du matin 09h30 - 12h30
Salle G02, Agora, Strasbourg, et en ligne via Zoom

21. Intervention de Matjaž Gruden, Directeur de la direction Démocratie, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

22. Demande de statut d'observateur par le [Global Media Registry](#)

Présentation par **Olaf Steenfadt**, fondateur et Directeur général

Pour discussion et décision

23. Échange de vues avec [la Commission de la culture, des sciences, de l'éducation et des médias de l'APCE](#)

Echange avec **Tatiana Termacic**, Cheffe du secrétariat, et **Francisco Cabrera**, Secrétaire de la Commission de la culture, des sciences, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire

[Résolution 2654 \(2026\) sur l'application du droit d'auteur dans le domaine de l'intelligence artificielle](#)

[Proposition de résolution sur une nouvelle Convention européenne sur la liberté des médias](#)

Pour information et discussion

24. Échange de vues avec Camille Grenier, directeur exécutif du [Forum sur l'information et la démocratie](#)

Note conceptuelle sur « Le Groupe de coordination international sur l'intégrité de l'information »

Pour information et discussion

Pause-café 10h40 - 11h00

25. Échange de vues avec le Secrétariat de [l'Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Informations fournies par **Maja Cappello**, Cheffe du service de l'information juridique et Directrice exécutive par intérim de l'Observatoire européen de l'audiovisuel

Pour information et discussion

26. Participation à des événements présentant un intérêt pour le CDMSI

Informations fournies par le Secrétariat et les membres de la plénière du CDMSI

27. Questions diverses

Date et lieu de la prochaine réunion

Annex 2

List of participants / Liste de participant.e.s

Total number of participants: 95/ Nombre total des participants : XX

Gender distribution: 45 men (47 %) / 50 women (53 %) / *Parité entre hommes : 45 hommes (47 %) / 50 femmes (53 %)*

70 participants on place / 25 participants online / *70 participants sur place / 25 participants en ligne*

MEMBERS/MEMBRES

AUSTRIA/AUTRICHE	Matthias TRAIMER Head of Department Media Affairs, Federal Ministry for Housing, Arts, Culture, Media and Sport / <i>Chef du département des affaires médiatiques, ministère fédéral du Logement, des Arts, de la Culture, des Médias et des Sports</i>
AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN	Rasim BAGHIROV Director of the International Relations and Document Processing Department, Media Development Agency / <i>Chef du Service « Relations internationales et traitement des documents », Agence de développement des médias</i>
BELGIUM / BELGIQUE	Johan BOUCIQUÉ Media Advisor, Department of Culture, Youth and Media, Flemish Government / <i>Conseiller médias, département de la culture, de la jeunesse et des médias, Gouvernement flamand</i>
BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZEGOVINE	Emir POVLAKIC Head of Audiovisual and Media Services, Communications Regulatory Agency / <i>Chef des services audiovisuels et médias, Agence de régulation des communications</i>
CROATIA/CROATIE	Nives ZVONARIĆ Head of Media Sector, Ministry of Culture and Media / <i>Cheffe du secteur des médias, ministère de la Culture et des Médias</i>
CYPRUS/CHYPRE	Kyriakos KONSTANTA Press and Information Officer, Press and Information Office (PIO), Ministry of Interior / <i>Attaché de presse et d'information, Bureau de presse et d'information (PIO), ministère de l'Intérieur</i>
ESTONIA/ESTONIE	Andres JOESAAR Advisor (media), Ministry of Culture / <i>Conseiller, ministère de la Culture</i>
FRANCE	Noemie DANOS Policy Officer – State Aid and the Internal Market / <i>Chargée de mission - Aides d'Etat et marché intérieur</i> Mathieu PRADIER Directorate for Cultural Diplomacy, Sub-Directorate for Culture and Media - Media and Cinema Division, Copyright, Audiovisual Regulation / <i>Direction de la diplomatie culturelle</i>

	<i>Sous-direction de la culture et des médias - Pôle médias et cinéma Droit d'auteur, régulation audiovisuelle</i>
GEORGIA/GEORGIE	Ivane MAKHARADZE Commissioner, Communications Commission of Georgia / <i>Commissaire, Commission des communications de Géorgie</i>
GERMANY/ALLEMAGNE	David NEJJAR Policy Officer, Federal Government Commissioner for Culture and the Media, Berlin / <i>Chargé de mission, Commissaire du gouvernement fédéral à la culture et aux médias, Berlin</i> Niklas GRAETSCH State Chancellery of Rhineland-Palatinate, European and International Cooperation / <i>Chancellerie d'État de Rhénanie- Palatinat, coopération européenne et internationale</i>
GREECE/GRECE	Aikaterini POLYZOU (Chair / Présidente) Head of Department for Audiovisual Media & Internet, Presidency of the Government, Secretariat General for Communication and Media / <i>Cheffe du département des médias audiovisuels et de l'Internet, Présidence du gouvernement, Secrétariat général à la communication et aux médias</i> Konstantina PLATI Permanent Representation of Greece to the Council of Europe / <i>Répresentation permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe</i>
HUNGARY/HONGRIE	György OCSKÓ International Legal Advisor, National Media and Infocommunications Authority / <i>Conseiller juridique international, Autorité nationale des médias et des info-communications</i>
ITALY/ITALIE	Claudia SARTORI Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome / <i>Directeur general, Agence pour le droit à l'éducation universitaire , Professeur d'information et de communication, Université de Rome</i>
LATVIA/LETTONIE	Gunta LIDAKA Head of the Media Policy Unit, Ministry of Culture / <i>Cheffe de l'unité chargée de la politique des médias, ministère de la Culture</i>
LITHUANIA/LITUANIE	Agnė MIKSTIENE Chief Specialist, Media and Copyright Policy Unit, Ministry of Culture / <i>Spécialiste en chef, Unité de la politique des médias et des droits d'auteur, ministère de la Culture</i>
LUXEMBOURG	Céline FLAMMANG Senior policy advisor, Department of Media, Connectivity and Digital Policy, Ministry of State / <i>Conseillère principale, service des Médias, de la Connectivité et de la Politique numérique, ministère d'État</i>
REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA	Aneta GONTA Vice-president of the Republic of Moldova Audiovisual Council / <i>Vice- Présidente du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova</i>

MONACO	Gabriel REVEL Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representation of Monaco to the Council of Europe / <i>Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentation permanente de Monaco auprès du Conseil de l'Europe</i> Serge ROBILLARD Head of Partnerships and Institutional Relations, Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / <i>Chargé des partenariats et des relations institutionnelles, Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique</i>
MONTENEGRO	Vukasin PUDAR Media Advisor, Ministry of Public Service, digital society and media / <i>Conseiller en relations avec les médias, ministère de la Fonction publique, de la Société numérique et des Médias</i>
NETHERLANDS/PAYS-BAS	Inge WELBERGEN Legal officer Media, Ministry of Education, Culture and Science, Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / <i>Conseiller juridique Médias, ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Direction générale de la Culture et des Médias, Médias et Industries créatives</i>
NORWAY / NORVÈGE	Louisa BORRESEN Deputy Permanent Representative of Norway to the Council of Europe / <i>Représentante permanente adjointe de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe</i> Siw ELLEFSEN Senior Media Adviser / <i>Conseillère média senior</i>
POLAND/POLOGNE	Magda JAGIELLOWICZ Chief Specialist, Media Law Unit, Department of Media and Creative Sectors, Ministry of Culture and National Heritage (KRRIT) / <i>Spécialiste en chef, Unité du droit des médias, Département de médias et des secteurs créatifs, ministère de la culture et du Patrimoine national</i> Karol ZGODKA Director of the Department of the Strategy of Culture and Media / <i>Directeur, Service de la stratégie culturelle et des médias</i>
PORTUGAL	Charlotte SIMÕES Policy Officer, Task Force on Media Public Policies (<i>Estrutura de Missão para a Comunicação Social #PortugalMediaLab</i>), Ministry of the Presidency / <i>Chargée de mission, Groupe de travail sur les politiques publiques relatives aux médias (Estrutura de Missão para a Comunicação Social #PortugalMediaLab), ministère de la Présidence</i>
ROMANIA / ROUMANIE	Marius JITEA Senior Public Manager at the General Secretariat of the Romanian Government / <i>Responsable public senior au Secrétariat général du gouvernement roumain</i>

SERBIA/SERBIE	Maja ZARIC Head of Division for International Cooperation in the Field of Media, Ministry of Information and Telecommunications/ <i>Chef de la division de la coopération internationale dans le domaine des médias, ministère de l'Information et des Télécommunications</i>
SLOVAKIA/SLOVAQUIE	Zeljko Martyn SAMPOR National coordinator on protection of journalists and media pluralism policies / <i>Coordinateur national chargé de la protection des journalistes et des politiques en faveur du pluralisme des médias</i>
SLOVENIA/SLOVENIE	Skender ADEM Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia / <i>Sous-secrétaire, ministère de la Culture de la République de Slovénie</i>
SPAIN / ESPAGNE	Rodrigo DIAZ Deputy directorate general for the regulation of audiovisual communication services / <i>Direction générale adjointe chargée de la réglementation des services de communication audiovisuelle</i> Gonzalo GONZALEZ SUEIRAS Spanish Central Administration / <i>Administration centrale espagnole</i>
SWEDEN / SUEDE	Rebecca PARMAN Adviser at the Swedish Ministry of Culture / <i>Conseiller au ministère suédois de la Culture</i>
SWITZERLAND / SUISSE	Thomas SCHNEIDER Ambassador, Director of International Affairs, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC, Federal Office of Communications OFCOM / <i>Ambassadeur, Directeur des affaires internationales, Service fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Office fédéral de la communication OFCOM</i>
TÜRKIYE	Yusuf DEMİRTAŞ Head of Department (Acting)- International Relations Department, Radio and Television Supreme Council (RTUK), / <i>Chef de département (par intérim) - Département des relations internationales, Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)</i> Gülşah EKMEKÇİ Expert - Department of Press and Publications, Presidency of The Republic of Türkiye, Directorate of Communications / <i>Experte – Service de la presse et des publications, Présidence de la République de Türkiye, Direction de la communication</i>
UKRAINE	Vladyslav VERBYLO Expert, National Council of Television and Radio Broadcasting of Ukraine / <i>Expert, Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine</i> Maryna GUMENNA Chief specialist, International Cooperation Division, National Council of Ukraine on Television and Radio Broadcasting /

	<i>Spécialiste en chef, Division de la coopération internationale, Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine</i>
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI	Gillian MURTAGH Senior Policy Adviser, International Media, Media and International / <i>Conseiller principal en matière de politique internationale, Médias internationaux</i> Emma BROADHURST Head of Media and Trust / <i>Cheffe du service Médias et confiance</i> Lottie BULMER UK Department for Science, Innovation and Technology / <i>Ministère britannique des Sciences, de l'Innovation et de la Technologie</i> Pooja LAKHANI UK Department for Science, Innovation and Technology / <i>Ministère britannique des Sciences, de l'Innovation et de la Technologie</i>

OBSERVERS STATES / ÉTATS OBSERVATEURS

HOLY SEE/SAINT SIEGE	Michael LUKAS Spokesman of the Order of Malta in the Diocese of Hildesheim / <i>Porte-parole de l'Ordre de Malte dans le diocèse de Hildesheim</i>
MOROCCO/MAROC	Ei Mahdi AROUSSI IDRISI Director of the Legal Studies Department, focal point, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / <i>Directeur du Département des études juridiques, point focal, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)</i> Chanaz EL AKRICHI Head of Division for Cooperation Ministry of Culture, Youth and Sports, Department of Communication / <i>Cheffe de division de la Coopération, ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Département de la Communication</i>

OBSERVERS TO THE CDMSI / OBSERVATEURS AUPRES DU CDMSI

ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS / ASSOCIATION DES JOURNALISTES EUROPÉENS	Irina NEDEVA Vice President / <i>Vice-présidente</i> William HORSLEY UK chairman and Media Freedom Representative / <i>Président pour le Royaume-Uni et représentant pour la liberté des médias</i>
---	---

ARTICLE 19	Joanna SZYMANSKA Head of programmes and strategy for Europe/ <i>Responsable des programmes et de la stratégie pour l'Europe</i>
EUROPEAN COMMISSION/ COMMISSION EUROPÉENNE	Raffaele DI GIOVANNI BEZZI Legal and Policy officer, Audiovisual and Media Policy Unit, Directorate General for Communications Networks, Content and Technology (DG CONNECT) / <i>Chargé des affaires juridiques et des politiques, Unité Politique audiovisuelle et médias, Direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies (DG CONNECT)</i> Olga GLINICKA Legal and Policy Officer, DSA Inforcement / <i>Responsable juridique et politique, Application du Loi sur les services numériques</i>

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / UNION EUROPEENNE DE RADIO-TELEVISION (UER)	Simona MARTORELLI Director International Relations and European affairs/ vice-Chairman EBU Legal and Policy Committee / <i>Directrice des relations internationales et des affaires européennes / Vice-président du Comité juridique et politique de l'UER</i> Sophia WISTEHUD Legal Counsel / <i>Conseillère juridique</i>
EUROPEAN DIGITAL MEDIA OBSERVATORY (EDMO) / OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES MÉDIAS NUMÉRIQUES	Giacomo MAZZONE Member of the Advisory board of the European Digital Media Observatory (EDMO), Expert of the EAC High Level panel in charge of digital literacy / <i>Membre du conseil consultatif de l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO), expert du panel de haut niveau de l'EAC en charge de la culture numérique</i>
EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE / INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN	Iva NENADIC Assistant Professor in Journalism, Faculty of Political Science, University of Zagreb; Research Fellow at the Centre for Media Pluralism and Media Freedom, European University Institute, Florence / <i>Professeure adjoint de journalisme, Faculté de sciences politiques de l'université de Zagreb ; Chercheur au Centre pour le pluralisme et la liberté des médias de l'Institut universitaire européen, Florence</i>
FORUM OF INFORMATION AND DEMOCRACY / FORUM INFORMATION & DÉMOCRATIE	Camille GRENIER Executive Director / <i>Directeur exécutif</i>
GLOBAL MEDIA REGISTRY	Olaf STEENFADT Founder and Managing Director / <i>Fondateur et directeur général</i>
INFORMATION INTEGRITY INITIATIVE	Julie POSETTI PhD, Director of the Information Integrity Initiative, Professor of Journalism and Chair of the Centre for Journalism and Democracy at

	City St George's, University of London / <i>Directrice de l'« Information Integrity Initiative », professeure de journalisme et directrice du Centre pour le journalisme et la démocratie à City St George's, Université de Londres</i>
INTERNET RIGHTS AND PRINCIPLES COALITION (IRPC) STEERING COMMITTEE / COMITÉ DE PILOTAGE DE LA COALITION POUR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'INTERNET (IRPC)	Minda MOREIRA Steering Committee member / <i>Membre du comité de pilotage</i>
LONDON SCHOOL OF ECONOMICS AND POLITICAL SCIENCE	Jennifer JACKSON-PREECE Associate Professor of Nationalism, European Institute & Department of International Relations / <i>Maître de conférences en nationalisme, Institut européen et Département des relations internationales</i>
MEDIA AND JOURNALISM RESEARCH CENTRE / CENTRE DE RECHERCHE SUR LES MÉDIAS ET LE JOURNALISME	Marius DRAGOMIR Director / <i>directeur</i>
MEDIA & PHILANTHROPY INITIATIVE / INITIATIVE MÉDIA ET PHILANTHROPIE	Gilles MARCHAND Director / <i>Directeur</i>
PERSVEILIG	Isabella PRINS Project Coordinator / <i>Coordinatrice des projets</i>
UNIVERSITY OF AMSTEDAMI UNIVERSITÉ D'AMSTERDAM	Tarlach MCGONAGLE Professor of Media Law and Information Society, Leiden University, Associate Professor, Institute for Information Law (IViR), University of Amsterdam
	Jessikka ARO Finnish Investigative Journalist and Author / <i>Journaliste d'investigation et autrice finlandaise</i>

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE	Clara FOLLER German National Committee for International Youth Work / <i>Comité national allemand pour l'action internationale en faveur de la jeunesse</i>
DATA PROTECTION UNIT / UNITÉ DE PROTECTION DES DONNÉES	Kristian BARTHOLIN Head of Unit / <i>Chef d'unité</i>
EUROPEAN AUDIO-VISUAL OBSERVATORY /	Maja CAPPELLO Head of Department for Legal Information and Acting Executive

OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL	Director / <i>Cheffe du service pour l'information juridique et directrice exécutive par intérim</i> Sophie VALAIS Deputy Head of department for Legal Information, European Audiovisual Observatory / <i>Cheffe adjoints du service d'information juridique, Observatoire européen de l'audiovisuel</i> Diego DE LA VEGA Senior Analyst / <i>Analyste senior</i> Eric MUNCH Legal Analyst / <i>Analyste juridique</i>
EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA)/ LA PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION	Emmanuelle MACHET Head of EPRA Secretariat / <i>Cheffe du secrétariat de l'EPRA</i> Claire MARCHAL Secretariat / <i>Secrétariat</i>
COMMITTEE OF EXPERTS ON SAFEGUARDING MEDIA PLURALISM IN THE ONLINE ENVIRONMENT (MSI-EPLU) <i>I COMITÉ D'EXPERTS SUR LA SAUVEGARDE DU PLURALISME DES MÉDIAS DANS L'ENVIRONNEMENT EN LIGNE</i>	Elda BROGI Co-rapporteur Damina TAMBINI Co-rapporteur
COMMITTEE OF EXPERTS ON MEDIA REGULATORS IN A PLATFORM-BASED ENVIRONMENT (MSI-EREG) <i>I COMITÉ D'EXPERTS SUR LES RÉGULATEURS DES MÉDIAS DANS UN ENVIRONNEMENT BASÉ SUR LES PLATEFORMES</i>	Stephanie COMEY Chair / <i>Présidente</i>
PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE	Tatiana TERMACIC Head of Secretariat Francisco CABRERA Secretariat of the Committee on Culture, Science, Education and Media / <i>Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias</i>

DGII – DIRECTORATE FOR DEMOCRACY - DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY AND HUMAN DIGNITY / DIRECTION DE LA DEMOCRATIE - DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE ET DE LA DIGNITE HUMAINE

Matjaz GRUDEN Director, Directorate for Democracy / <i>Directeur, Direction de la Démocratie</i>
Roberto OLLA Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department / <i>Chef du service des institutions démocratiques et des libertés</i>
Artemiza-Tatiana CHISCA Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI), Head of Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI), Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Giulia LUCCHESI Co- Secretary to the CDMSI/ Co-secrétaire du CDMSI
Cesare PITEA Secretary to the Committee of Experts on Safeguarding Media Pluralism in the Online Environment (MSI-ePLU) / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne (MSI-ePLU)</i>
Rodica CIOCHINA Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Elena BRODEALA Secretary to the Committee of Experts on Media Regulators in a Platform-based Environment (MSI-eREG) / <i>Secrétaire du Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement base sur les plateformes (MSI-eREG)</i>
Alina TATARENKO Head of Division for Cooperation on Freedom of Expression / <i>Cheffe de division pour la coopération en matière de liberté d'expression</i>
Adrian EVTUHOVICI Platform for the Safety of Journalists / <i>Plateforme pour la sécurité des journalistes</i>
Boris LAZOV Programme Manager, Division for Cooperation on Freedom of Expression / <i>Chargé de programme, Division pour la coopération en matière de liberté d'expression</i>
Irina TOMOVA Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Ketevan SAKHELASHVILI Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / <i>Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI</i>

INTERPRETERS / INTERPRETES:

Célia RAWINSKI
Jean-Jacques PEDUSSAUD
Luke TILDEN